

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 6

Artikel: Un érable champêtre remarquable
Autor: Farron, P.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un érable champêtre remarquable.

Depuis longtemps déjà, me semble-t-il, le « Journal forestier » n'a plus signalé d'arbres remarquables à l'attention de ses lecteurs. N'est-il pas agréable de rencontrer, de temps en temps, lors de la lecture de nos intéressants périodiques professionnels, la description détaillée d'un arbre, ou autre végétal, se distinguant des autres par certaines particularités dignes d'être mentionnées ? Trop souvent, hélas ! à côté de tant de choses si peu réjouissantes, les journaux ont à déplorer amèrement la perte d'un bel arbre, ou la disparition d'une allée superbe dont la splendeur majestueuse s'était édifiée en plusieurs siècles. Pour de prosaïques raisons de circulation, afin de satisfaire aux exigences toujours croissantes de l'affreuse civilisation du moteur, une allée d'arbres séculaires a été rasée en quelques heures ! N'est-ce pas avec un serrement de cœur que le forestier considère pareils actes ? Les protestations véhémentes et justifiées d'une élite, qui comprend que les arbres sont une partie essentielle du beau visage de la Nature, tombent le plus souvent dans l'indifférence générale d'une population peu soucieuse d'esthétique. Inculquer au peuple l'amour et le respect de la Nature, comporte tout un vaste programme, une patience illimitée et pas mal d'idéalisme. Les forestiers, qui en auraient l'occasion, seraient bien inspirés de faire mieux connaître au public les richesses naturelles qui nous entourent, au moyen d'excursions, de conférences ou d'articles dans la presse locale, pour en faire comprendre la beauté et la valeur qui doivent en imposer le respect.

L'arbre remarquable, qui fait l'objet de la présente communication, n'intéresse que les sylviculteurs et les botanistes, n'aura jamais l'heur d'attirer des foules d'admirateurs et ne risque pas encore de devoir céder la place à quelque ouvrage d'intérêt soit-disant général.

Il s'agit d'un *érable champêtre* croissant dans le fond d'une petite combe évasée des forêts de Vaumacon, du domaine forestier de la commune bourgeoisiiale de Porrentruy, à une altitude de 490 m. Cet érable champêtre (*Acer campestre*), remarquable par l'impeccable beauté de son fût, propre de branches sur une hauteur de 15 m, a une longueur totale de 26 m, alors que son diamètre à hauteur de poitrine est de 32 cm. Tous les ouvrages de botanique forestière, que j'ai consultés, confèrent à cette essence une hauteur de 12 à 14 m, exceptionnellement 20 m dans les conditions très favorables. Aussi est-il permis de considérer cette hauteur de 26 m comme extraordinaire et bien digne d'être signalée ici.

L'érable champêtre, qui est classé parmi les essences forestières de 2^{me} grandeur, se rencontre le plus fréquemment, sous forme buissonnante, dans les haies ou le long des lisières en compagnie du troëne, de la viorne, de l'aubépine, du cornouiller ou du noisetier, que hantent encore la clématite et le chèvrefeuille. Il peut jouer un rôle de protection très utile aux lisières des forêts, mais celui dont je vous parle participe, de toute sa hauteur et de toute sa beauté, à la formation de la haute futaie,

à côté du charme, du hêtre et du chêne. La couronne un peu asymétrique de l'arbre a été dégagée dernièrement, par l'enlèvement d'un hêtre qui lui devenait très gênant. A la hauteur de 14 m, soit à 1 m au-dessous de la première enfourchure, le fût présente encore quelques cicatrices de branches disparues par suite d'élagage naturel.

Cet arbre, sans doute très favorablement prédisposé, a bénéficié à la fois d'un très bon sol forestier et du voisinage de charmes, à l'état peu serré et atteignant des hauteurs de même ordre. Le parterre est actuellement bien pourvu de recrû naturel du hêtre, devant exercer par la suite une heureuse influence sur le développement de notre isérable, pour autant qu'on le surveille toujours de près.

A plusieurs reprises déjà, nos périodiques forestiers ont signalé des érables champêtres remarquables à l'attention de leurs lecteurs; mais il s'agissait surtout de magnifiques exemplaires s'imposant par la majesté de leur port ou par l'importance de leur diamètre. Ainsi celui de Noville (Vaud), croissant à l'état isolé au bord d'une route, signalé en 1905 par M. H. Badoux, accusait un diamètre de 70 cm à 0,5 m du sol, et une hauteur totale de 13,50 m, dont 2 m sans branches.

En 1907, M. Tschumi, à Wiedlisbach, portait à la connaissance des lecteurs de la « Zeitschrift », l'existence d'un érable champêtre de 1,15 m de diamètre à hauteur de poitrine, croissant également à l'état isolé, à 840 m d'altitude, à la Teuffelenweide, commune d'Attiswil près de Soleure. Cet arbre, dont l'âge était alors estimé à 250—300 ans, atteignait une hauteur de 13,50 m, dont 1,80 m sans branches.

En 1919, le même journal faisait état de deux érables champêtres également très dignes d'intérêt, situés à la Pfangweide, entre Bönigen et Iseltwald, dont les diamètres à hauteur de poitrine était de 50 et 56 cm et leur hauteur respectivement de 14 et 16 m.

En 1926, M. H. Tanner, à St-Gall, communiquait aux lecteurs de la « Zeitschrift » les dimensions de l'érable champêtre de Pfäfers (St-Gall), qui accuse un diamètre de 50 cm et une hauteur totale de 17 m.

Il s'agit, dans tous ces cas, de sujets vivant à l'état isolé, ne supportant donc aucune comparaison avec celui de Vaumacon, qui est un arbre croissant en massif. L'érable champêtre croissant en plein massif doit arriver à des hauteurs voisines de 20 m, plus fréquemment qu'on ne le croit généralement. Pour ma part, j'en connais plusieurs exemplaires dans les boisés de Porrentruy, et même de très beaux. Si j'ai signalé celui-ci, c'est en raison de la rectitude presque parfaite de son fût et de son extraordinaire hauteur de 26 m, qualités devant décidément le mettre en vedette.

Le professeur Dr. Hess, à Giessen, dans son ouvrage « Eigenschaften und forstliches Verhalten der wichtigeren in Deutschland einheimischen und eingeführten Holzarten » (1895), signale un érable champêtre de 110 ans, abattu en 1885 dans la fameuse forêt de Haguenau (Alsace), dont la hauteur était de 25 mètres et qui a fourni 5,5 m³ de bois fort, ce qui impliquait donc un diamètre à hauteur de poitrine de 70 cm environ.

C'était sans doute un arbre de futaie ayant bénéficié, comme celui de Vaumacon, de conditions extraordinairement favorables, qui, pour ce qui concerne le volume, doit véritablement constituer un record.

P.-E. Farron.

Les Prés de Bière.

(Jura Vaudois.)

La route du Marchairuz, qui conduit de la Vallée de Joux aux bords du Léman, traverse le grand alpage des Prés de Bière, propriété de la commune de ce nom depuis plusieurs siècles. Sa partie nord, que j'appellerai le plateau des Prés de Bière, a un aspect aride, désertique, à cause du boisement qui y est quasi nul. Cependant, des forêts l'entourent, notamment la magnifique forêt de la *Rolaz*. De l'examen des lieux, on se convainc vite que le plateau des Prés de Bière a été boisé, comme la *Rolaz* l'est aujourd'hui et dont rien, dans son relief et sa structure géologique, ne l'en différencie.

Si actuellement les arbres font défaut, ou presque, à une grande partie de l'étendue des Prés de Bière, ils y ont existé autrefois; s'ils ont disparu, c'est qu'on les a abattus voilà longtemps déjà et que, jusqu'à présent, ils n'ont repris que très partiellement possession de leur ancien domaine.

En parcourant le plateau des Prés de Bière (environ 75 ha), on a devant soi le paysage qui succède à la destruction de la forêt sur un territoire dont la mince couche de terre repose sur des bancs calcaires horizontaux, très compacts et peu altérables à l'air. Si autrefois les coupes rases étaient courantes, elles ne sont heureusement, aujourd'hui, plus qu'un souvenir.

Quand les glaciers qui recouvrirent la Vallée de Joux, à l'époque quaternaire, se furent retirés et que l'amélioration du climat permit à la végétation de prendre pied, les essences forestières s'installèrent très lentement sur le sol; ce n'est qu'après une période très longue que la forêt, telle que nous la connaissons, se constitua. Grâce à elle, à ses produits caducs, le sol se bonifia à la longue, s'enrichit en humus propre à conserver l'humidité. Et l'on se représente ce qui se passe lorsqu'une forêt, lentement édifiée à la suite des siècles, est brusquement supprimée. Le sol se dessèche, le vent et les eaux pluviales entraînent la terre et le sous-sol rocheux apparaît aux endroits les plus exposés. C'est le paysage qu'offrent les Prés de Bière sur une partie importante de leur territoire, soit la résultante d'un déboisement total. Des nervures rocheuses parallèles marquent les têtes de bancs calcaires, dont la végétation antérieure a été annihilée et que l'érosion atmosphérique a graduellement attaquées et transformées en rocailles plus ou moins croulantes. Sur certaines surfaces lapiaisées, aucune végétation n'a pu reprendre pied; elles demeurent sous la forme de dalles lisses, inattaquées par l'érosion.